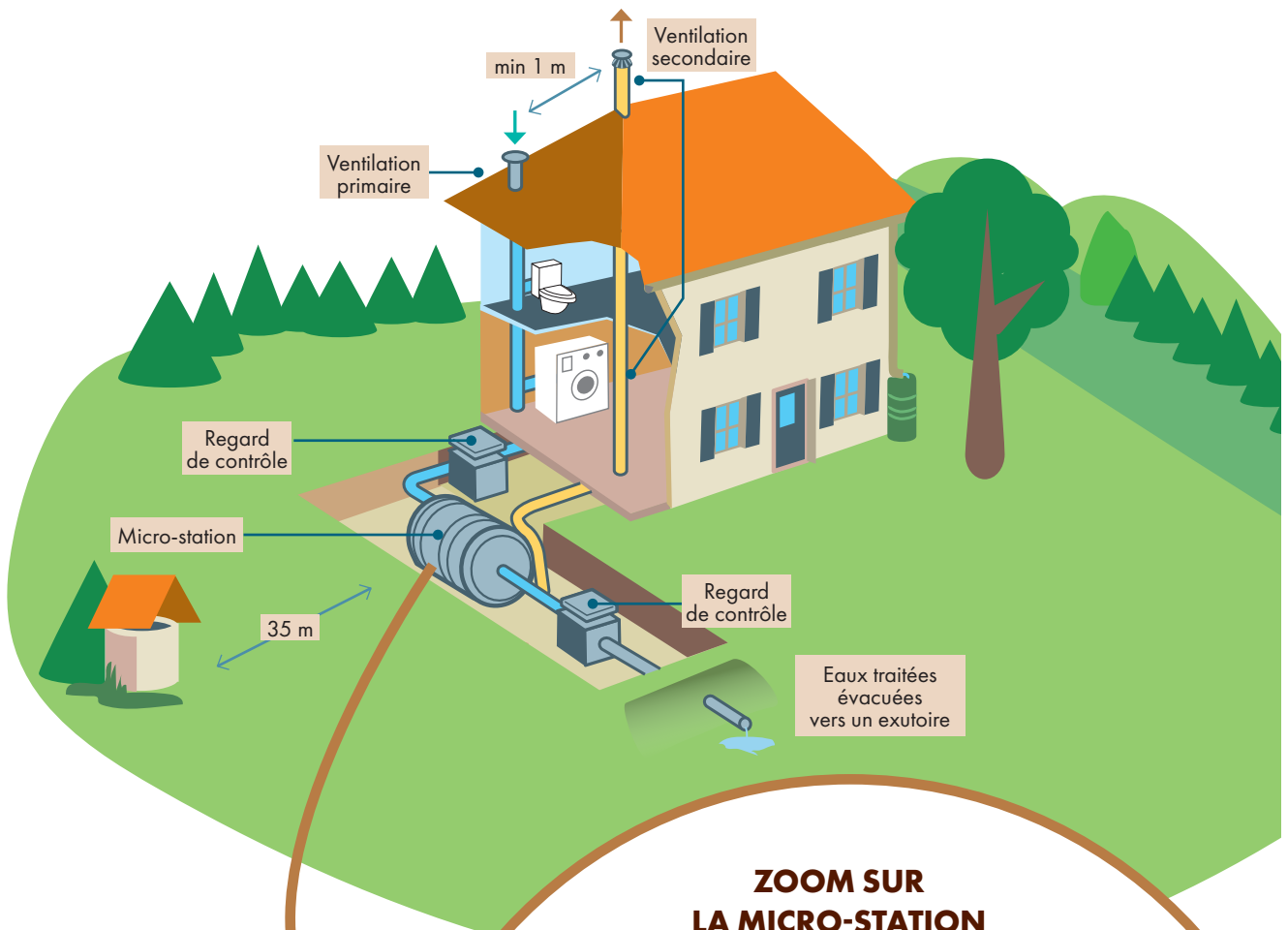
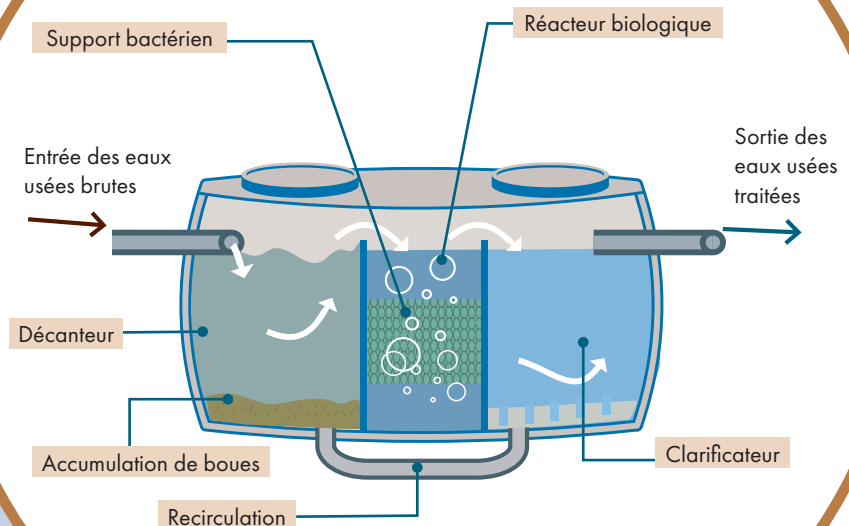


LES MICRO-STATIONS À CULTURES FIXÉES IMMERGÉES

Cette famille de micro-stations assure le traitement des eaux usées brutes selon un principe de dégradation de la pollution par une culture bactérienne immergée, aérée et fixée sur un support de synthèse, appelé média. La flore bactérienne épuratrice se développe grâce à un mécanisme d'oxygénation forcée. Chaque modèle est composé d'un compartiment de décantation, d'un compartiment de traitement et d'un compartiment de clarification répartis dans une ou plusieurs cuves.



ZOOM SUR LA MICRO-STATION



DIMENSIONNEMENT

Les filières sont agréées pour une capacité définie en équivalents-habitants. Il convient donc de se référer aux agréments pour vérifier si la filière choisie est agréée pour le bon dimensionnement.

NB : une correspondance est établie avec la pièce principale, une pièce principale = un équivalent-habitant.

PRÉCAUTIONS

- Installation comportant des équipements électromécaniques nécessitant une alimentation électrique.
- Installation interdite pour un fonctionnement par intermittence (ex : résidences secondaires).
- L'entretien est coûteux, complexe et fréquent. Toutes les modalités d'entretien sont détaillées dans le guide d'utilisation de chaque modèle. Les équipements électromécaniques nécessitent un entretien et une maintenance rigoureuse. Il est fortement recommandé de contracter un contrat d'entretien auprès d'une entreprise spécialisée.

REMARQUE

Les conditions de mise en œuvre à respecter sont décrites dans le guide d'utilisation de chaque modèle sur : www.assainissement-non-collectif.developpement-durable.gouv.fr/dispositifs-de-traitement-agrees-r92.html

LES MICRO-STATIONS

LE DÉCANTEUR PRIMAIRE

Les eaux usées brutes sont collectées dans ce décanteur. Les matières en suspension, appelées boues primaires, contenues dans les effluents décantent et sont stockées dans la partie inférieure de ce compartiment. Un processus de digestion anaérobie débute leur minéralisation. Le décanteur assure également le stockage des boues, extraites du clarificateur.

LE RÉACTEUR BIOLOGIQUE

Les eaux du décanteur primaire gagnent ensuite, gravitairement ou au moyen d'une pompe, ce compartiment de traitement biologique. La pollution organique résiduaire est dégradée par des bactéries aérobies fixées sur le média. L'alimentation des bactéries en oxygène est assurée par des diffuseurs d'air, placés au fond du réacteur et alimentés par un surpresseur ou un compresseur.

LE CLARIFICATEUR

Une séparation de l'eau usée traitée et des boues produites lors de la réaction biologique est réalisée dans un compartiment spécifique, appelé clarificateur ou décanteur secondaire. Ces boues accumulées dans le clarificateur sont recirculées soit vers le réacteur biologique soit vers le décanteur. Cette extraction permet d'éviter un relargage de boues vers le milieu naturel. Les eaux usées traitées, puis clarifiées sont ensuite évacuées.